



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 18 mai 2010 Volume 12 - numéro 16

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 18 mai 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires.

Sont absents : Madame Anne Basque, monsieur France Dubé, commissaire, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, Bernard D'Amours, Christian Ouellet, Vincent Pelletier, mesdames Christiane Séguin et Catherine Boulay.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Mot du futur directeur général de la Commission scolaire
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2010 - # 15
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
  - 7.1 Financement temporaire – janvier à juin 2010
  - 7.2 Projet – volet soccer à Trois-Pistoles
- 8.0 Varia
  - 8.1 Dossier des commissaires
  - 8.2 Félicitations aux élèves participant à la Dictée PGL
  - 8.3 Félicitations aux récipiendaires du Concours québécois en entrepreneuriat
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Suspension de la séance pour la tenue de la séance du conseil des commissaires
- 12.0 Abolition de postes
  - 12.1 Personnel de soutien
  - 12.2 Personnel professionnel
- 13.0 Ouverture de postes
  - 13.1 Personnel de soutien
  - 13.2 Personnel professionnel
- 14.0 Ajournement de la séance au 25 mai 2010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-473-CE)

## MOT DU FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur Guilmont Pelletier, président, donne la parole à monsieur Bernard D'Amours qui entrera en fonction, le 25 mai prochain, à titre de directeur général de la Commission scolaire.

Monsieur D'Amours en profite pour remercier les commissaires de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le nommant dans ses nouvelles fonctions et il présente brièvement ses orientations et comment il compte aborder ses nouvelles responsabilités.

Monsieur D'Amours en profite également pour souhaiter à monsieur Serge Pelletier une bonne continuation dans son nouveau mandat à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MAI 2009 - # 15**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant,  
et résolu :

**QUE** la secrétaire soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 4 mai 2010 - # 15, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-474-CE)

**CORRESPONDANCE**

LU la lettre de madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui souligne que le gouvernement a déposé le projet de loi 86 (Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011).

LU la lettre de madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui recommande aux commissions scolaires de reporter la poursuite des démarches en vue du découpage des circonscriptions électorales.

LU la résolution # 100508 de la Municipalité de Saint-Médard qui informe la Commission scolaire de son intention d'acquérir l'immeuble situé au 1, rue Principale Est pour la somme nominale de 1 \$.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin Express Commissaires», volume 42, numéro 14 du 12 mai 2010.

LU la lettre de monsieur Cédric Beauregard, attaché politique au cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, qui accuse réception de la résolution de la Commission scolaire relative à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales.

LU la résolution # 0012-04-04-CÉ du conseil d'établissement de l'École Sainte-Marie qui accepte qu'un service de garde soit ouvert à l'École Sainte-Marie.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 3, numéro 5 de mai 2010.

## FINANCEMENT TEMPORAIRE – JANVIER À JUIN 2010

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la lettre de madame Christiane Barbe, sous-ministre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui autorise le financement à court terme pour les mois de janvier à juin 2010 inclusivement.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l'autorisation ministérielle obtenue au sujet des emprunts temporaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs emprunte auprès de la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs les montants suivants sans excéder, en aucun moment, les montants mensuels autorisés :

Janvier 2010	39 986 373 \$
Février 2010	39 840 832 \$
Mars 2010	41 696 530 \$
Avril 2010	41 832 270 \$
Mai 2010	29 044 820 \$
Juin 2010	30 114 195 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-475-CE)

## PROJET – VOLET SOCCER À TROIS-PISTOLES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente un projet initié par la Ville de Trois-Pistoles qui vise à améliorer les terrains de soccer situés sur le terrain de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel.

Le projet vise à améliorer un terrain de grandeur réglementaire, déjà existant, à en aménager un autre et à acheter certains équipements. L'objectif est de permettre au club de soccer le «FC de Trois-Pistoles» de pratiquer ce sport sur des terrains convenables.

Le terrain pouvant également servir aux élèves de l'école, la Ville de Trois-Pistoles demande que la Commission scolaire contribue à ce projet.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que la pratique du soccer à Trois-Pistoles se réalise déjà sur le terrain de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel;

**CONSIDÉRANT** que le terrain nécessite des travaux d'amélioration pour rendre adéquate la pratique de ce sport;

**CONSIDÉRANT** qu'un tel projet peut contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie de la part des jeunes de Trois-Pistoles et des environs;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Trois-Pistoles serait porteur du dossier pour l'exécution des travaux et la présentation du projet à divers paliers gouvernementaux;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs devra approuver les travaux réalisés sur son terrain;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son accord de principe pour une contribution pouvant aller à 20 % du coût du projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$ pour la réalisation de travaux d'amélioration du terrain de soccer déjà existant, l'aménagement d'un terrain supplémentaire et à l'achat d'équipements et ce, conditionnellement à ce que l'École secondaire l'Arc-en-Ciel mette en place, à l'école, un projet particulier, concentration soccer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-476-CE)

#### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

#### **FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES PARTICIPANT À LA DICTÉE PGL**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Lanh Dugas de l'École Gérard-Collin et David Chhuon de l'École Notre-Dame qui ont remporté la finale régionale de la Dictée PGL et se sont assurés une participation à la Grande finale internationale qui se déroulera à Montréal le 23 mai 2010. La Commission leur souhaite toutes les chances possibles pour la réalisation de cette épreuve.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-477-CE)

#### **FÉLICITATIONS AUX RÉCIPENDAIRES DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait état des résultats du Gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations aux récipiendaires des prix «Volet étudiant» et «Volet création d'entreprise» du Gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat qui s'est tenu le 7 mai 2010 à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles :

	PROJET	ÉCOLE	ENSEIGNANT-E RESPONSABLE	PRIX
Volet étudiant	Les futés du primaire	Gérard-Collin Cabano	Micheline Dubé	1 <sup>er</sup> prix Primaire 3 <sup>e</sup> cycle
	Manger sainement	CFP Cabano	Suzanne Lévesque	1 <sup>er</sup> prix
	Trans-Vermi	École secondaire Transcontinental	Mélissa Beaulieu	Prix spécial (Prix persévérance)
	Chacun de ces projets reçoit un laissez-passer pour le Gala des Grands Prix nationaux qui se tiendra au Centre des congrès de Québec le 17 juin prochain.			
Volet création d'entreprise	Économie sociale	Coopérative de solidarité "La Maison familiale rurale du KRTB Saint-Clément		2 <sup>e</sup> prix

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-478-CE)

#### NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposés séance tenante.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau demande des explications sur le fonctionnement pour la participation au hockey de compétition dans le Bas-Saint-Laurent. Madame Christiane Séguin, qui est présente et qui connaît bien le domaine, donne les explications nécessaires.

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

À 20 h 10, le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande la suspension de la séance afin de permettre la tenue du conseil des commissaires et ainsi procéder à l'adoption des plans d'effectif du personnel professionnel et du personnel de soutien.

La séance reprendra immédiatement après la tenue du conseil des commissaires pour procéder à l'abolition et à l'ouverture des postes du personnel professionnel et du personnel de soutien.

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 21 h 15.

## ABOLITION DE POSTES

### Personnel de soutien

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien, on rappelle les postes qui doivent être abolis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** les postes suivants soient abolis en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010 :

POSTE	HEURES/ SEMAINE	ÉCOLE OU CENTRE
Agent de bureau classe 1	35	Secondaire l'Arc-en-Ciel
	17,5	Service des finances
	35	Service des finances (S.C. Pohénégamook)
Opérateur informatique classe 1	24,5	Centre administratif (Cabano)
Secrétaire	25	Litalien & Chanoine-Côté
	25	Services éducatifs & Services administratifs (C.S. Cabano)
Secrétaire d'école	19,5	La Marguerite
	28	Notre-Dame-de-Grâces
	18	Plein-Soleil & La Chanterelle
Technicien en organisation scolaire	35	Secondaire de Cabano Secondaire de Dégelis Secondaire Vallée-des-Lacs
Technicien en travail social	21	Secondaire Dégelis
Technicien de travaux pratiques	21	Secondaire Sainte-Marie Secondaire Vallée-des-Lacs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-479-CE)

### Personnel professionnel

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2010-2011 du personnel professionnel, on rappelle les postes qui doivent être abolis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2010-2011 du personnel professionnel;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** les postes suivants soient abolis en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010 :



POSTE	HEURES/ SEMAINE	ÉCOLE OU CENTRE
Orthopédagogue	60 %	Secteur jeunes
Psychoéducateur	40 %	Secteur jeunes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-480-CE)

## OUVERTURE DE POSTES

### Personnel de soutien

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien, on rappelle les postes qui doivent être ouverts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'ouverture des postes syndiqués;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** les postes suivants soient ouverts :

POSTE	HEURES/ SEMAINE	ÉCOLE OU CENTRE
Agent de bureau classe 2	24,5	Service des finances (Dégelis)
Concierge (-9275 m <sup>2</sup> )	15	Centre d'éducation des adultes (30-B, rue Bérubé)
Opérateur informatique classe 1	35	Centre administratif (Cabano)
Secrétaire	20	Litalien & Chanoine-Côté
Secrétaire d'école	35	du JALL
	30	Notre-Dame-de-Grâces
Technicien en travail social	11,5	Secondaire Dégelis
Technicien en travaux pratiques	25	Secondaire Vallée-des-Lacs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-481-CE)

### Personnel professionnel

Suite à l'adoption du Plan d'effectif 2010-2011 du personnel professionnel, on rappelle les postes qui doivent être ouverts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires a adopté le Plan d'effectif 2010-2011 du personnel professionnel;

**CONSIDÉRANT** les postes à maintenir, les nouveaux postes créés et les postes à abolir pour l'année 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'ouverture des postes syndiqués;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** le poste suivant soit ouvert :

POSTE	HEURES/ SEMAINE	ÉCOLE OU CENTRE
Conseiller pédagogique	100 %	Secteur de l'Éducation des adultes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-482-CE)

**AJOURNEMENT**

**CONSIDÉRANT** que des dossiers doivent faire l'objet d'études et de résolutions par le comité exécutif avant la tenue de la prochaine séance régulière;

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit ajournée au 25 mai 2010 à 19 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-483-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale